



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 20 janvier 2022 (18h30)  
Salle Montgolfier - Hôtel de Ville**

Nombre de membres : 33  
En exercice : 33  
Présents : 18  
Votants : 29  
Convocation et affichage : 14/01/2022  
Président de séance : Madame Maryanne BOURDIN  
Secrétaire de séance : Monsieur Jérémy FRAYSSE

Etaient présents : Edith MANTELIN, Antoinette SCHERER, Patrick SAIGNE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Eric PLAGNAT, Claudie COSTE, Maryanne BOURDIN, Stéphanie BARBATO-BARBE, Clément CHAPEL, Jérémy FRAYSSE, Catherine MOINE, Danielle MAGAND, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Michel HENRY-BLANC, Laura MARTINS PEIXOTO.

Pouvoirs : Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Catherine MOINE), Antoine MARTINEZ (pouvoir à Patrick SAIGNE), Simon PLENET (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Jamal NAJI (pouvoir à Pascal PAILHA), Sophal LIM (pouvoir à Eric PLAGNAT), Catherine MICHALON (pouvoir à Laura MARTINS PEIXOTO), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Clément CHAPEL), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Aurélien HERRERO, Jérôme DOZANCE, Véronique NEE, François CHAUVIN.

**CM-2022-14 - FINANCES COMMUNALES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF  
2022 - BUDGET PRINCIPAL**

***Rapporteur : Madame Maryanne BOURDIN***

Le projet de Budget Primitif 2022 – Budget Principal se présente comme suit :

- **Section de Fonctionnement : 22 827 459,00 €**
- **Section d'Investissement : 12 881 821,11 €**

**Tableau général**

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

**Mesures nouvelles 2022**

Opérations réelles	20 744 812,00 €	22 627 459,00 €	12 481 821,11 €	10 599 174,11 €
Opérations d'ordre S à S	900 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	900 000,00 €
Opérations d'ordre internes			200 000,00 €	200 000,00 €
Virement	1 182 647,00 €			1 182 647,00 €

**Résultats n-1 repris par anticipation**

Restes à réaliser				
Résultat reporté				
Résultat affecté				

**Total budget**

<b>22 827 459,00 €</b>	<b>22 827 459,00 €</b>	<b>12 881 821,11 €</b>	<b>12 881 821,11 €</b>
------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

**Observations et précisions**

Les résultats d'exécution 2021 du budget principal n'ont pas été repris par anticipation.

VU l'avis favorable de la commission générale du 13 janvier 2022

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Par 22 voix votant pour

Par 7 voix votant contre :

Claudie COSTE, Nadège COUZON, Sophal LIM, Jamal NAJI, Pascal PAILHA, Eric PLAGNAT, Marc-Antoine QUENETTE

**ADOPTE** le budget primitif 2022 – Budget Principal – tel qu'il ressort des tableaux ci-dessous : tableau général et tableaux par chapitres budgétaires,

### Tableau général

	Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<i>Mesures nouvelles 2022</i>				
Opérations réelles	20 744 812,00 €	22 627 459,00 €	12 481 821,11 €	10 599 174,11 €
Opérations d'ordre S à S	900 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	900 000,00 €
Opérations d'ordre internes			200 000,00 €	200 000,00 €
Virement	1 182 647,00 €			1 182 647,00 €
<i>Résultats n-1 repris par anticipation</i>				
Restes à réaliser				
Résultat reporté				
Résultat affecté				
<b>Total budget</b>	<b>22 827 459,00 €</b>	<b>22 827 459,00 €</b>	<b>12 881 821,11 €</b>	<b>12 881 821,11 €</b>

### Tableaux par chapitres budgétaires

Source : maquette budgétaire M57 – tableaux II C1 et II C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2022
011	Charges à caractère général	3 931 087,00 €
012	Charges de personnel	13 964 825,00 €
014	Atténuation de produit	37 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 605 800,00 €
<b>Total dépenses de gestion courante</b>		<b>20 539 612,00 €</b>
66	Charges financières	195 000,00 €
67	Charges spécifiques	10 200,00 €
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>20 744 812,00 €</b>
023	Virement à la section de fonctionnement	1 182 647,00 €
042	Opérations d'ordre se section à section	900 000,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>2 082 647,00 €</b>
002	Déficit n-1 reporté	
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>22 827 459,00 €</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2022
013	Atténuation de charges	278 250,00 €
70	Produits des services	2 181 006,00 €
73	Impôts et taxes	5 010 076,00 €
731	Fiscalité locale	9 952 614,00 €
74	Dotations et participations	4 904 788,00 €
75	Autres produits de gestion courante	300 575,00 €
<b>Total recettes de gestion courante</b>		<b>22 627 309,00 €</b>
76	Produits financiers	150,00 €
77	Produits spécifiques	
<b>Total recettes réelles</b>		<b>22 627 459,00 €</b>
042	Opérations d'ordre se section à section	200 000,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>200 000,00 €</b>
002	Excédent n-1 reporté	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>22 827 459,00 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2022
20	Immobilisations incorporelles	194 000,00 €
204	Subventions d'équipement versées	585 100,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 954 510,00 €
23	Immobilisations en cours	8 459 211,11 €
<b>Total dépenses d'équipement</b>		<b>11 192 821,11 €</b>
16	Emprunts et dettes	1 289 000,00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>1 289 000,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>12 481 821,11 €</b>
040	Opérations d'ordre se section à section	200 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>		<b>400 000,00 €</b>
001	Déficit n-1 reporté	
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>12 881 821,11 €</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	BP 2022
13	Subventions d'investissement	1 995 437,00 €
16	Emprunts et dettes	7 207 006,11 €
<b>Total recettes d'équipement</b>		<b>9 202 443,11 €</b>
10	Dotations	1 125 800,00 €
1068	Résultat n-1 affecté	
27	Autres immobilisations financières	31 130,00 €
024	produit des cessions d'immobilisations	239 801,00 €
<b>Total recettes financières</b>		<b>1 396 731,00 €</b>
45	Opérations pour compte de tiers	
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>10 599 174,11 €</b>
021	Virement à la section de fonctionnement	1 182 647,00 €
040	Opérations d'ordre se section à section	900 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
<b>Total recettes d'ordre</b>		<b>2 282 647,00 €</b>
001	Excédent n-1 reporté	
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>12 881 821,11 €</b>

**FIXE** comme suit le montant des contributions allouées au CCAS au titre de l'exercice 2022 :

- CCAS – Budget principal : subvention de fonctionnement d'un montant de 972.600,00 €. Cette subvention, inscrite au C/657362 F/420 du budget de l'exercice, sera versée par acomptes mensuels.

- CCAS – Budget principal : subvention d'investissement de 22.100,00 €, dans le cadre du plan de financement des dépenses d'équipement inscrites au budget 2022 du CCAS. Cette subvention, inscrite au C/20415321 F/420 du budget de l'exercice, fera l'objet d'un versement unique après adoption du budget primitif 2022.
- CCAS – Budget annexe du PRE : subvention de fonctionnement de 2.200,00 €. Cette subvention, inscrite au C/657382 F/420 du budget de l'exercice, fera l'objet d'un versement unique après adoption du budget primitif 2022.

**PROCEDE** à un vote au niveau des chapitres budgétaires.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer des virements de crédits de chapitres à chapitres (hors dépenses de personnel), au sein de la section de fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections. Ces virements, prévus par l'instruction budgétaire et comptable M57, s'exécutent selon les modalités rappelées au point I-D du règlement budgétaire et financier adopté par délibération n° CM-2020-225 du 07 décembre 2020.

**AUTORISE** d'une manière générale Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Annonay le : 31/01/22  
Affiché le : 27/01/22  
Transmis en sous-préfecture le : 31/01/22  
Identifiant télétransmission : 007-210700100-20220120-30795-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL MUNICIPAL  
La Conseillère Municipale

Maryanne BOURDIN